



N° 36

Janvier 2024

# TRAIT D'UNION

Le journal d'information des habitants  
de Chaussoy-Epagny-Hainneville

## SOMMAIRE :

Edito

Retour sur les Vœux

Actualités

Animations

Ecole

Vie Associative

Vu dans la presse

CR Conseils Municipaux

Bien vivre ensemble

Etat-civil

Calendrier collecte O.M.

Numéros utiles



Madame, Monsieur, chers habitants,

Une nouvelle année commence avec une météo hivernale. Ne nous plaignons pas, nous avons juste oublié que c'est normal. Malgré les désagréments subis, le froid et la neige sont bons pour la nature.

CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE, une commune qui bouge. Les idées et les projets se concrétisent, que ce soit à l'initiative du conseil municipal, de ses habitants ou des associations.

En 2024 les investissements se poursuivront pour entretenir le patrimoine communal mais également pour vous apporter de nouveaux services.

2024 verra la fibre arriver dans notre commune. Cette arrivée permettra de faciliter et sécuriser les connexions internet : télétravail, téléalarme, formations, école, ...

2024 sera encore une année riche en animations.

2024, la commune restera attentive à vos besoins, à l'écoute des personnes fragiles.

En ce début d'année, permettez moi de vous présenter mes vœux les plus sincères, ceux du conseil municipal et des agents de la commune pour cette nouvelle année **2024**. Qu'elle vous garde en bonne santé, qu'elle vous apporte tout le bonheur que vous méritez et surtout que chacun réussisse ses projets personnels et professionnels.

Christian de CAFFARELLI

*Bien cordialement,  
C. de Caffarelli*

## Mairie :

9 rue du Château  
80250—CHAUSSOY-EPAGNY

☎ 03 22 41 50 28

✉ [chaussoy.mairie@wanadoo.fr](mailto:chaussoy.mairie@wanadoo.fr)

[www.chaussoy-epagny-hainneville.eu](http://www.chaussoy-epagny-hainneville.eu)

## Horaires :

Lundi 14h00—16h30

Mercredi 14h00—16h30

Samedi 10h00—11h30

Secrétariat :

Marie-Hélène BLANCKAERT

# RETOUR SUR LA CEREMONIE DES VOEUX



Ce vendredi 12 janvier la salle des fêtes accueillait un large public pour la cérémonie des vœux à la population. Au cours de cette cérémonie, un bilan de l'année 2023 a été présenté et les projets 2024 ont été tracés.

Moment convivial propice aux échanges, la soirée s'est prolongée autour d'un buffet.

Avant d'évoquer les réalisations et les projets de la commune, le Maire a rappelé la mémoire des habitants disparus et salué les événements plus heureux : naissances, mariages, baptêmes. La commune a également vu arriver 4 nouvelles familles.



Un centenaire du monument aux morts fêté dignement grâce à la collaboration des habitants, des enfants des écoles. Prêt d'objets, collecte de souvenirs, travail de mémoire, un recueil de photos ...



La vente de la ruralithèque a été une décision difficile à prendre. Le produit de la vente sera investi dans l'aménagement d'une salle pour réinstaller la bibliothèque . Nous avons saisi l'opportunité d'acheter un terrain derrière la salle des fêtes pour y aménager un parking.



Un gros investissement pour la commune pour un résultat apprécié lors des portes ouvertes. Un logement qui revit après un an de travaux



Les travaux d'urgence sur l'église ont été réalisés. Les décorations de Noël ont été complétées dans les 3 villages par des équipements en leds.

# RETOUR SUR LA CEREMONIE DES VOEUX



**BILAN 2023 - ÉLÉMENTS MARQUANTS**

**Fleurissement**

**Trottoirs rue Denise**

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

La commune s'embellit régulièrement. Une charrette et une charrue sont venues agrémenter les places de nos villages.  
Des trottoirs ont été terminés dans les rues d'Epagny.

**PROJETS 2024**

**Sécurisation de la traversée d'Epagny**

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

=> Résultat d'une réflexion de la commission « Voirie », la traversée d'Epagny va être aménagée pour ralentir la vitesse des véhicules et sécuriser la circulation des piétons.

**PROJETS 2024**

**Equipement sportif et Ludique**

**CREATION D'UN ESPACE LUDIQUE ET SPORTIF-INTERGENERATIONNEL**  
plan de situation

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

**PROJETS 2024**

**Arrivée de la FIBRE**

Arrivée prévue fin mars 2024  
Une réunion d'informations sera organisée le **22 février à SOURDON**

**Mise aux normes Accessibilité**

**Salle des Fêtes**

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

L'année 2024 sera une année qui verra de nouvelles réalisations se concrétiser.

=> La fibre arrive ! On vous en parle dans ce Trait d'Union.

=> La salle des fêtes, l'école, la cantine et la mairie feront l'objet de travaux pour en faciliter l'accès. En voici quelques croquis.

**PROJETS 2024**

**Mairie - cantine**

**Mise aux normes Accessibilité**

**Ecole**

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

## 2024, année olympique

Si les financements sont au rendez-vous, le stade de football va être enrichi d'un terrain « multisport », d'un Pumptrack, d'une aire de jeux pour les plus jeunes.



# RETOUR SUR LA CEREMONIE DES VOEUX

Le dynamisme d'une commune est lié aux animations organisées par la municipalité et les associations locales.

**ANIMATIONS**

13 juillet - Retraite aux flambeaux

Pâques - Chasse aux œufs

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

**ANIMATIONS**

Un enfant - un arbre

Elèves méritants

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

**ANIMATIONS**

Arbre de Noël 2023

Repas de Noël à la cantine

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

**ANIMATIONS**

Repas des aînés - Colis de Noël

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

**LES ASSOCIATIONS - LA VIE DU VILLAGE**

AFL Association des Femmes de Luce

Le Club de l'Amitié

Les Chaussons Epanouis en Ville

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

Durant l'année 2023, les travaux sur le futur **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** se sont poursuivis. 2024 verra une nouvelle étape.

**QUELQUES INFORMATIONS ...**

PLUI Arre Luce Noye

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

Le Conseil municipal a également délibéré concernant une proposition de zonage dédié aux **énergies renouvelables**. C'est le « photovoltaïque de toiture » qui a été privilégié.

## Une bonne santé financière

**DES FINANCES SAINES ...**

**PROJETS SUBVENTIONNES**

OBJETS	COÛTS	SUBVENTIONS	%
Mise aux normes « accessibilité »	63 640€	23 975€ 17 982€ 6 364€ C. Départemental Etat - DETR CR HdF (en cours)	80%
Sécurité Routière	105 137€	42 054€ 19 730€ C. Départemental CCALN (en cours)	60%
Equipement Sportif et Ludique Intergénérationnel	150 209€	52 217€ 15 377€ 52 573€ C. Départemental CR HdF Etat - DETR (en cours)	80%

Cérémonie des Voeux - 12 janvier 2024

Les projets présentés pour 2024 font l'objet de demandes de subventions. Ils ne seront réalisés qu'après obtention des financements.

## Le « Trait d'Union » reste en papier !



## Vous avez parlé, nous vous avons écouté !

Le sondage réalisé dans la précédente édition de votre journal communal a montré que la plupart d'entre vous souhaitent garder ce moyen de communication au format papier.

Même à l'ère du numérique, votre journal papier est très apprécié.

Alors, bonne nouvelle : le journal communal continuera de sortir dans ce format, complété pour ceux qui le désirent par le format électronique toujours disponible sur Intramuros et le site internet de la Commune !

Merci à tous ceux qui ont participé à ce sondage, votre avis compte !



## Votre téléphone, une source d'informations sur la commune

Notre commune est depuis maintenant 3 ans sur Intramuros, l'application qui nous rapproche !

Pour rester informés de tout ce qui se passe, téléchargez l'application et rejoignez la communauté numérique de notre village :

- **Actualités en direct** : Ne manquez aucune nouvelle locale, soyez informés des derniers événements et initiatives de la commune.
- **Alertes instantanées** : Recevez des notifications pour les alertes d'urgence ou les changements de dernière minute.
- **Signalement Facile** : Un lampadaire en panne ? Un trou sur la route ? Signalez-le directement via votre téléphone.
- **Infos Pratiques** : Accédez aux horaires des services municipaux et à toutes les infos utiles rapidement.
- **Sur Mesure** : Personnalisez l'application pour suivre ce qui vous intéresse le plus.

Comment l'utiliser ? C'est simple :

1. **Téléchargez** l'application Intramuros depuis l'App Store ou Google Play.
2. **Ouvrez** l'application et recherchez notre commune : **Chaussoy-Epagny**.
3. **Sélectionnez** les catégories d'informations qui vous intéressent.
4. **Activez les notifications** pour ne rien manquer.

## Une question ? une difficulté ?

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie ou encore à contacter le 06.30.08.66.06.



## Plus fort, plus Fibre !

**Nous y sommes ! La fibre, c'est parti !** Dernière ligne droite avant le début de la commercialisation des offres par les opérateurs bien connus du marché (Orange, Free, Bouygues, SFR, ...).

A l'heure actuelle, le taux de couverture pour les foyers de notre commune prochainement éligibles est de **94%**. Les foyers correspondant aux **6%** restants (principalement rue de Flers à Chaussoy) sont concernés par des travaux de génie civil entraînant un décalage de planning pas encore connu.

L'ouverture commerciale est prévue pour le **21 mars prochain**.

Somme Numérique a transféré l'exploitation du réseau numérique à **Altitude Infra Somme** ([somme-fibre.fr](http://somme-fibre.fr)) qui assurera la gestion, la commercialisation auprès des opérateurs et la maintenance du réseau public fibre.



**altitudeinfra**  
SOMME

**LA FIBRE ARRIVE  
DANS VOTRE COMMUNE !**

**RÉUNION PUBLIQUE**

**Jeudi 22 février 2024 à 18h30**  
Pour les habitants de :  
La Falaise, Chaussoy-Epagny, Esclainvillers, Chirmont, Sourdon,  
Louvrechy, Mailly-Raineval, Aubvillers, Grivesnes, Thory,  
Sauvillers-Mongival, Coulemelle, Folleville et Quiry-Le-Sec

**SALLE DES FÊTES de SOURDON**  
Place de l'Église

Toutes les réponses aux questions  
que vous vous posez sur la fibre optique !

**RDV sur [somme-fibre.fr](http://somme-fibre.fr)**

Logos: France Très Haut Débit, Somme Numérique, Somme Numérique, Somme Numérique

Une réunion d'information publique ouverte aux habitants de Chaussoy-Epagny est prévue le **22 février prochain à 18h30 à la salle des fêtes de Sourdon**. Nous vous encourageons vivement à y participer.

Si vous prévoyez de passer à la fibre, nous conseillons de commencer à réfléchir dès maintenant à l'endroit où vous positionnerez la future prise dans votre domicile ainsi qu'à vérifier la bonne disponibilité des structures privées souterraines (fourreaux, gaines) ou aériennes susceptibles d'être utilisées pour le passage du brin de fibre optique depuis le domaine public jusqu'à votre domicile. **Rappel, l'installation de cette prise est GRATUITE.**

Des questions ? besoin de renseignements ? n'hésitez pas à contacter la mairie ou Sylvain Mercier – 06.30.08.66.06.

Consultation de la carte d'éligibilité :

<https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-OTSO>

## Inauguration du nouveau décor sur le transformateur électrique rue de l'église

Par une météo hivernale, le nouveau décor du transformateur électrique de la rue de l'Église a été inauguré le 8 janvier dernier en présence de Messieurs BEAUVARLET, Président de la Fédération Départementale de l'Énergie, CARRY, correspondant de ENEDIS auprès des collectivités locales.

Les transformateurs électriques, nécessaires au progrès, sont quelquefois dégradés esthétiquement par le vieillissement naturel ou par des interventions humaines (affichages, graffitis..).

Conscients de cette problématique, la F.D.E.80, propriétaire des réseaux et Enedis, concessionnaire, ont convenu un partenariat pour permettre à ces transformateurs de vivre un renouveau esthétique, et de financer à part égale leur embellissement.

Hormis la remise en état visuelle, l'idée a germé d'en faire des supports d'expression pour les artistes locaux en leur demandant d'y réaliser des fresques sur un thème choisi avec la commune.

Ce travail de qualité permet de constater que la remise en état du poste est mieux respectée dans le temps et génère l'adhésion de la population.

Le thème retenu par la commune, « Etangs et marais de la Noye », a été réalisé par un artiste local : MADE IN GRAFITI



## Noël au village

Quelques jours avant Noël, la salle des fêtes a été envahie par les enfants et leurs familles pour le traditionnel « **Arbre de Noël** » de la commune.

Après quelques minutes d'impatience, les enfants ont accueilli les lutins du Père Noël qui cette année étaient bien dissipés. Heureusement tout s'est bien terminé et le Père Noël est arrivé en tirant son traîneau chargé de cadeaux.

Il a pu gâter 70 enfants, de 0 à 10 ans, dont le plus jeune qui n'avait que quelques jours.

Chacun a pu passer un bel après-midi : spectacle, puis goûter, sans oublier la photo souvenir avec le Père Noël.

Merci à tous pour votre présence toujours aussi assidue.



## Petit rappel

**Vous arrivez dans le village ...**

**Vous avez des enfants ....**

Prenez quelques minutes pour vous faire connaître en passant à la Mairie ou sur le site web de la commune [www.chaussoy-epagny-hainneville.eu](http://www.chaussoy-epagny-hainneville.eu)

Ce simple geste permet de faire votre connaissance et de vous inviter ainsi que vos enfants aux animations de la commune.



## 19 novembre ... Repas des Aînés

Le 19 novembre dernier, dans une ambiance très chaleureuse, les Aînés se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas offert par la commune.

Monsieur le Maire et les conseillers ont accueilli les 67 convives autour d'un apéritif.

Le menu préparé par Monsieur Nicolas CROSNIER, traiteur à Hangest en Santerre a fait l'unanimité.

Les conseillers ont assuré le service et comme le veut la tradition, le Maire et les adjoints ont offert le champagne pour accompagner le dessert.



L'animation musicale était assurée par un duo mené par Lucas PARTON.

Les doyens de la journée ont été mis à l'honneur : **Eliane DELACHAPPELLE** s'est vu remettre un bouquet de fleurs et **Bruno TABUTEAU**, une bouteille de champagne (à consommer avec modération).

Ce fut une belle journée d'échange ! Vivement l'année prochaine !

## Colis de Noël

Les conseillers municipaux sont allés à la rencontre des personnes qui n'ont pas pu participer au repas organisé par la commune.

Ils ont pu remettre un panier garni réalisé par « Esprit Gourmet » dont le contenu a pu agrémenter les menus de fête.

De bons moments de partage avant les fêtes de Noël.

83 habitants étaient concernés.



**Toute l'équipe enseignante vous présente ses meilleurs vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2024.**

Différents projets ont déjà été menés à l'école depuis le début de l'année scolaire :



**La course pour les enfants d' ELA** dans le parc du château de Chaussoy- Epagny avec une levée de fonds en faveur de l'association.



**La semaine de la science** avec la réalisation d'expériences en classe et **la semaine du goût** avec la dégustation de spécialités des 5 continents (en lien avec les anneaux olympiques).



**Le marché de Noël**

Grâce à la générosité de tous les participants, les élèves ont pu aller au cinéma pour voir un dessin animé de Noël et feront une autre sortie en fin d'année scolaire.



**RENDEZ-VOUS LE 28 JUIIN POUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE.**

Janvier 2024, nouvelle année pour tous,  
mais pour nous le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire !

Le 21 octobre dernier, l'association des Porte-plumes a offert le goûter aux enfants (et parents) courageux de l'école qui ont couru pour l'association Ela, ainsi qu'à leur famille et amis venus les encourager.

En novembre nous avons lancé la magie de Noël avec la décoration du hall de l'école ; en décembre une boîte aux lettres à destination du Père Noël a été mise en place afin que les enfants puissent y déposer leur lettre pour le pôle Nord.

Le 14 décembre avait lieu le marché de Noël de l'école, pour cette occasion l'association a organisé une tombola ; les enfants étaient libres de vendre autant de tickets qu'ils le souhaitaient. 42 heureux gagnants sont repartis avec un lot, porte-clefs, jeux de sociétés, panier garni, console de jeux ... de quoi remercier l'investissement de tous. En parallèle une buvette, des gourmandises et des fleurs étaient également proposées à la vente.

Nous remercions les nombreux participants qui ont fait de cet évènement une manifestation réussie.

Notre prochain grand rendez-vous sera la kermesse de l'école en juin prochain, les réflexions sont en cours, mais en attendant ce mois estival, le printemps et la fête pascale nous creusent déjà les méninges.



Alors en attendant l'arrivée des prochains projets laissez nous vous souhaiter **une très belle et heureuse année 2024**, que la joie et la gaieté remplissent vos cœurs afin d'illuminer vos journées !

## 21 décembre - Repas de Noël à la cantine

### Qui dit Noël, dit aussi repas de fête à la cantine !!!

Une table aux couleurs de Noël avec des Pères Noël, des sapins et chalets de Noël, préparée par les agents de la commune, Christelle, Pauline et Anne.

Un repas copieux, des sourires sur tous les visages et pas moins de 37 enfants inscrits auxquels s'est joint Mr le maire.

Un bon moment passé avec les enfants pour ce repas à thème. Rendez vous au prochain repas de fêtes !!!



L'association a proposé en 2023 un spectacle inédit. « **Les lutins de garde** », une histoire écrite et mise en scène par les membres de l'association. Un savant mélange de vidéo et de théâtre. Un spectacle qui a été élaboré pour qu'il soit un projet de travail collectif entre activités des arts et spectacles installées dans la commune de Chaussoy-Epagny-Hainneville. Ainsi ont participé bénévolement au projet Lisa Luu créations, pour la confection des costumes, Damien Voindrot pour la photographie, l'association Scène de Vie pour la réalisation de toute la partie vidéo ainsi que l'éclairage et la sonorisation. Une collaboration pour mettre en lumière et en valeur les activités artistiques et qui a été à la hauteur de nos espérances.



Avec seulement 3 comédiens présents physiquement sur scène, le spectacle, grâce à la projection vidéo, a réuni 14 acteurs. Un nouveau concept qui a permis des répétitions accessibles au plus grand nombre, tout au long de l'été. 10 jeunes acteurs ont participé à la réalisation de la partie vidéo leur permettant la

découverte des arts du théâtre et de l'audiovisuel. Un travail qui témoigne de la longévité promise à l'association de par l'intérêt et l'implication de la jeunesse à nos côtés.

Des heures de répétitions et de préparation, mais aussi des heures de rires, de joie et de bonne humeur qui nous ont conduits à faire, pour la première fois et pour notre plus grand plaisir, 2 représentations de notre spectacle, d'abord à Chaussoy le 10 décembre puis à Chirmont le 16 décembre.

Pour 2024 nous souhaitons poursuivre notre essor et surtout notre collaboration entre artistes. Nous comptons bien encore faire rire et rêver petits et grands à travers nos spectacles parce que nous avons encore des projets plein la tête et que nous préparons déjà les prochaines années.

**Nous vous souhaitons à tous une très belle et heureuse année 2024.** Comme l'a dit Eleanor Roosevelt « Le futur appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves. » Alors comme nous, continuez de rêver et croyez en vos rêves.

Les membres de l'association Les Chaussons Epanouis en Ville

Contact : [chaussonsepanouisenville@gmail.com](mailto:chaussonsepanouisenville@gmail.com)  
Sabine Cazin au 06 09 83 12 96 ou Claire Duez au 06 79 78 28 48  
Retrouvez nous aussi sur la page Facebook de l'association.



**Le tennis club RACEH vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2024 de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.**

Une bonne année 2023 s'est déroulée pour le club qui a fini premier de sa poule en **championnat d'été**, mais qui s'incline malheureusement en demi finale. Cette belle saison permet à l'équipe de monter d'une division pour cette année 2024.

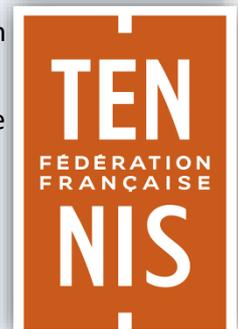
Classé 3ème en **championnat d'automne**, le club confirme son classement et reste dans la même division.

Vous voulez débiter ou reprendre le tennis, nous restons à votre disposition tout au long de l'année. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Les entraînements de l'équipe se jouent le jeudi soir entre 18 heures et 20 heures

Le championnat par équipe Senior homme débutera courant avril !

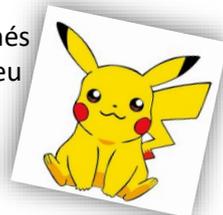
Venez nombreux



Bonne année à tous !

Depuis l'année 2018, nous nous retrouvons, tous les jeudis de 14 à 17 heures, dans la salle des fêtes pour participer à divers jeux, toujours dans la bonne humeur. Nous y fêtons également les anniversaires des uns et des autres, les crêpes à la chandeleur, la galette des rois et l'arrivée du beaujolais, toujours avec modération ! Cette dernière année, nous avons ouvert cette manifestation aux habitants de la commune non adhérents.

Nous avons aussi partagé un goûter et des jeux de société avec les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants. Bientôt, grâce à leur compétence, nous serons imbattables sur le jeu Pokemon !



Nous sommes fiers aussi d'avoir apporté notre contribution au Téléthon 2023 avec l'organisation d'un petit déjeuner à la salle des fêtes ou d'un portage à domicile pour ceux qui le désiraient.

Nous avons pu, ainsi, dégager un bénéfice de 300 euros.

Merci encore à ceux qui ont participé.

Comme tous les ans, je rappelle que vous êtes cordialement invités à venir tester nos activités ou partager un goûter, sans pour autant adhérer à notre Club.

Notre Assemblée Générale se déroulera dans le courant du mois de janvier ou février. La date n'est pas encore fixée.

Enfin, je terminerai en ayant une pensée pour Marie-Agnès qui fut, depuis 2008, notre trésorière !



Bonjour à toutes et à tous,

**Les membres du FUTSAL sont heureux de vous souhaiter une excellente année 2024. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur et santé.**

Que vous soyez sportif(ve) ou non, nous vous proposons de nous rejoindre le **Vendredi à 19h30** et selon les possibilités de chacun le **Mercredi à 19h30**. Nous aimerions vous proposer d'autres activités sportives et sommes à l'écoute de toute proposition de votre part pour faire évoluer et grandir cette équipe.

Le sport permet de mieux se sentir dans son corps et son esprit, il peut être un lieu de rencontre et d'échanges entre les habitants des 3 villages Chaussoy-Epagny-Hainneville.

Cette année est l'année du sport avec les jeux olympiques dans notre pays, il faut donc se préparer. Alors n'attendez plus, venez nous rejoindre.

Toute l'équipe du FUTSAL.





13 juillet 2023



Bal du 13 Juillet 2023

### Bonne Année

Soyez heureux et riez...

Par tous les moyens que vous pouvez

Dans tous les endroits que vous pouvez

Avec toutes les personnes que vous pouvez

A chaque fois que vous le voulez

Et l'année nouvelle sera belle...

### MEILLEURS VOEUX



Loto novembre 2023



Halloween octobre 2023



Fête du Village sept 2023

**MOI,** **JE BENEVOLE !...**  
**Et TOI,** **TU FAIS QUOI ?**

Rejoins l'Association!!      Date de l'AG : 05 Février      20h30      salle du conseil à la Mairie

Dorothee DELARUE , Présidente

Facebook: association Fêtes et Loisirs de Chaussoy Epagny Hainneville

Décors hivernaux de notre village





REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE LA SOMME  
 COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2023

**Date convocation** : 30 Août 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.  
**Étaient présents** : Isabelle CARLE, Dorothée DELARUE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Mélissa TAVERNIER, Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Clément GAMBET, Thierry MAMOU, Sylvain MERCIER.

**Étaient absents** : Marie-Line LELONG représentée par Angélique ELOY, Sébastien DEJONGHE, Florie DEVOS ;  
**Secrétaire** : Isabelle CARLE

**ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,**
- **Sélection des entreprises pour les travaux de la salle des fêtes**
- **Attribution de subventions aux associations,**
- **Ouverture d'un poste d'agent communal,**
- **Budget complémentaire 2023,**
- **Presbytère : portes ouvertes, date de mise en location, sélection des locataires,**
- **Fête du village – préparation,**
- **Questions diverses**

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal**

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

**Travaux salle des fêtes – sélection des entreprises**

Suite au projet « Accessibilité PMR de la Salle des Fêtes », des devis ont été demandés et analysés comme suit :

	Entreprise SERGENT	KDP CONCEPT
Montant du devis	33 999.47 € TTC	50 154.18 € TTC
<b><u>Analyse des offres</u></b>		
Descriptif technique	0/20	0/20
Mise en œuvre du chantier	20/20	0/20
Programmation	0/20	0/20
Prix	40/40	27.11/40
<b>TOTAL</b>	<b>60/100</b>	<b>27.11/100</b>

Le maire propose de retenir l'offre de l'Entreprise SERGENT. Les travaux devraient être réalisés début 2024.

Les travaux PMR concerne principalement un des deux WC, le remplacement d'une porte d'accès à la cuisine et le remplacement de l'issue de secours par une ouverture répondant aux normes PMR. Aussi, il est également souhaité de faire remettre au propre le 2<sup>ème</sup> WC par la même occasion.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le devis établi par l'Entreprise SERGENT.**

**Attribution des subventions aux associations**

La commission « animation » a débattu au sujet de l'attribution de subventions aux associations de la commune.

Il en ressort que les critères d'attribution sont difficiles à élaborer. La commission propose de ne plus attribuer de subvention aux associations. Cette délibération prend effet à compter du 11 septembre 2023.

Il est rappelé que la commune reste un soutien matériel des associations (utilisation de la salle des fêtes, matériel, copies...).

Resteraient également deux situations dans lesquelles une subvention pourrait être accordée :

- Participation financière de la commune pour des prestations convenues au préalable (exemple des manèges pour la fête du village),

- Subvention exceptionnelle à une association en difficulté financière pour éviter sa disparition.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents moins une abstention, décide de ne plus attribuer de subvention aux associations de la commune. Restent possibles une participation financière pour des prestations convenues au préalable ou une subvention exceptionnelle à une association en difficulté financière pour éviter sa disparition.**

#### **Demande de subvention en cours – association Porte-Plumes**

Lors de la réunion de conseil du 20 juin a été évoquée la demande de subvention de l'Association PORTE PLUMES à hauteur de 400€ pour l'organisation de la Kermesse de l'École.

Le Conseil avait décidé de différer la décision dans l'attente de l'obtention de plus de détail concernant la trésorerie de l'association.

La décision d'attribution de cette subvention est donc remise au vote du conseil municipal.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à six voix pour, cinq voix contre et une abstention, décide d'attribuer une subvention de 400 euros à l'Association PORTE PLUMES**

#### **Demande de subvention en cours – Chaussons Epanouis en Ville**

L'Association CHAUSSONS EPANOUIS EN VILLE sollicite une subvention de 150.00€ auprès de la commune.

La commune a signé une convention avec l'association à hauteur de 300 euros pour leur prestation au Noël des enfants 2023.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à une voix pour, huit voix contre et deux abstentions, a décidé de ne pas attribuer la subvention aux Chaussons Epanouis en Ville.**

#### **Création d'un emploi permanent d'agent technique, entretien des locaux et cantine**

Le maire expose qu'il est nécessaire de créer un poste permanent d'agent technique pour l'entretien des locaux et pour la cantine. Il propose de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 un emploi permanent d'agent technique, dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, dont la durée hebdomadaire de service est de 25/35<sup>ème</sup> annualisé.

**Le conseil municipal, considérant qu'il est nécessaire de créer un poste permanent d'agent technique pour l'entretien des locaux et pour la cantine, décide à l'unanimité la création de ce poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

#### **Décision modificative chapitre 12**

Afin de financer la rupture conventionnelle de Madame Isabelle GALLOPIN, il y a lieu d'ajouter au chapitre 12 du budget – charges du personnel – la somme de 12000 euros. Il y a donc lieu de prendre une décision modificative.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'ajouter au chapitre 12 du budget, article 6411 – personnel titulaire, la somme de 12000 euros.**

#### **Informations et questions diverses**

- Fête du village : le 10 septembre 2023 : l'installation s'organise. Des tickets seront offerts aux enfants par la commune.
- Presbytère : une fin de chantier qui dure, la date de mise en location n'est pas définie à ce jour. Les critères de sélection des locataires restent à finaliser. La commune organisera une porte ouverte le vendredi 29 septembre de 18h à 20h.
- L'acte de vente de la ruralithèque a été signé le 3 août.
- Un arrêté municipal est pris pour la coupe de l'éclairage public nocturne : du 26/08 au 07/08 – extinction de 23h à 05h et du 08/08 au 25/08 : extinction à 23h (sans rallumage). Exceptions : allumage toute la nuit les 24/12 et 31/12.
- Une inauguration du décor de l'armoire électrique rue de l'Eglise est prévue le 30/09 à 11h. A confirmer.
- Nous rencontrons des difficultés avec plusieurs locataires de la commune. Pour certains, il s'agit de retards importants de loyers.
- Préparation du Trait d'Union : Distribution prévue fin septembre. Retour des articles le 18 septembre.
- Une rencontre « parents/agents du périscolaires » est prévue le 22/09 à 18 h en présence du maire d'Hallivillers.
- A noter : le repas des aînés est fixé au 19 novembre.
- A noter : l'Arbre de Noël de la commune est fixé au 10 décembre à 15 h.

La séance est levée à 22h.

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME  
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLECOMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2023

**Date convocation :** 15 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

**Étaient présents :** Dorothee DELARUE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Mélissa TAVERNIER, Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Sylvain MERCIER, Thierry MAMOU

**Étaient absents :** Marie-Line LELONG représentée par Angélique ELOY, Clément GAMBET représenté par Mélissa TAVERNIER, Isabelle CARLE représentée par Dorothee DELARUE, Eric FOURNIER représenté par Christian de CAFFARELLI, Sébastien DEJONGHE représenté par Sylvain MERCIER, Florie DEVOS ;

**Secrétaire :** Marie-Hélène BLANCKAERT

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,**
- **Modification des statuts du SISA,**
- **Projet loi Accélération de la Production des Energies Renouvelables,**
- **Débat PADD (document transmis par mail ce jour)**
- **Questions diverses**

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Modification des statuts du S.I.S.A

Une délibération a été prise par le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SOINS INFIRMIERS DU SUD AMIENOIS le 28 juin 2023 pour modifier la représentation du Syndicat :

Ancienne formulation : « Le syndicat est administré par un comité syndical, composé pour chaque commune de deux délégués titulaires »

Nouvelle formulation : « Le syndicat est administré par un comité syndical, composé pour chaque commune d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant ».

Chaque commune est invitée à se prononcer sur les modifications envisagées.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte la modification des statuts du S.I.S.A comme suit : « Le syndicat est administré par un comité syndical, composé pour chaque commune d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant »**

Mise en œuvre de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies renouvelables)

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEEnR).

Ces ZAEEnR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Il expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAEEnR doit être transmise au plus tard le 31 décembre 2023 au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique dans la Somme.

Après avoir présenté au Conseil Municipal un projet de zonage permettant le développement des énergies renouvelables sur la commune et au vu de l'échéance du 31 décembre 2023, le Maire propose de :

- organiser une réunion publique à la Mairie de CHAUSSOY-EPAGNY le samedi 2 décembre 2023 à 10 h pour présenter les projets de localisation des zones par EnR de la commune.
- La présentation sera en ligne sur le site web de la commune et sera également consultable à la mairie aux horaires

d'ouverture.

– à l'issue de la concertation, le bilan des contributions sera présenté et débattu au sein du conseil municipal.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte et décide de fixer les modalités de la concertation avec la population, durant toute la durée de l'élaboration comme suit :**

– **Organisation d'une réunion publique à la mairie de CHAUSSOY-EPAGNY le samedi 2 décembre 2023 à 10h pour présenter les zones par EnR proposées par la Commune.**

– **Consultation possible à la mairie aux horaires d'ouverture et sur le site web de la commune.**

#### **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal- Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :**

L'élaboration du PLUi Avre Luce Noye a été prescrite par délibération du 24 octobre 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY de débattre des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui s'articulent autour de cinq axes déclinés en orientations :

- **Axe introductif : Bien vivre sur le territoire**
- **Axe 1 : Habiter en Avre Luce Noye**
- **Axe 2 : Bénéficier des équipements et services en faveur de l'attractivité du territoire**
- **Axe 3 : Investir dans les économies**
- **Axe 4 : Tendre vers la transition écologique**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

**Axe Introductif :** Avis favorable avec néanmoins des réserves sur le volet « mobilité douce » et notamment sur la partie transports ferroviaires et l'absence de fiabilité. Une attention sera portée sur la répartition des potentialités de nouvelles constructions. Un équilibre devra être trouvé entre les pôles et les attentes des habitants et nouveaux habitants.

**Axe 2 : Bénéficier des équipements et services en faveur de l'attractivité du territoire :** Avis favorable sur les propositions. La difficulté résidera dans la déclinaison des axes en actions concrètes.

**Axe 3 : Investir dans les économies :** Avis favorable sur les propositions. Il est néanmoins souligné que l'action des élus ne pourra pas se substituer aux décisions des acteurs économiques.

**Axe 4 : Tendre vers la transition écologique :** Avis réservé sur l'importance donnée à ce volet sur tous les items du PADD. Il semble que les attentes en matière de mobilité douce soient disproportionnées compte-tenu de la géographie de notre territoire,

L'utilisation du vélo pour les déplacements semble plus adaptée pour le loisir que pour l'utilitaire.

La mise en place de navettes est attendue mais une interrogation demeure sur le réel remplacement de la voiture, sans parler du reste à charge.

Conformément à l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du PADD du PLU intercommunal.

Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur le PADD au sein du Conseil Municipal.

#### **Informations et questions diverses**

Prochain conseil le 13 décembre 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2023

**Date convocation** : 6 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

**Étaient présents** : Mmes Isabelle CARLE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Marilyne LELONG, MM. Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Clément GAMBET, Thierry MAMOU

**Étaient absents** : Mme Dorothee DELARUE, Mme Florie DEVOS, M. Sébastien DEJONGHE, Mme Mélissa TAVERNIER représentée par Angélique ELOY, Eric FOURNIER représenté par Christiane DUCHEMIN, Sylvain MERCIER représenté par Christian de CAFFARELLI.

**Secrétaire** : Clément GAMBET

**ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,**
- **Détermination des zones d'accélération EnR (Loi APER)**
- **Fixation des loyers et fermages 2024**
- **Refacturation de la TEOM aux locataires**
- **Quantification des Restes à Réaliser 2023 pour 2024**
- **Autorisation pour le mandatement de dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2023**
- **Tableau des effectifs**
- **Demandes de subventions DETR – DSIL**
- **Questions diverses**

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal**

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

**Détermination des zones d'accélération EnR**

Suite à la réunion de conseil du 22 novembre 2023 concernant la détermination des zones d'accélération EnR, une réunion publique s'est tenue le 2 décembre 2023. L'invitation à cette réunion était accompagnée d'un « coupon réponse » et de l'adresse du site web de la commune sur lequel le projet avait été mis en ligne le 23 novembre. 8 personnes étaient présentes à la réunion publique et 6 coupons-réponses ont été reçus en Mairie. Le projet de zonage proposé par le conseil municipal a été approuvé à l'unanimité sauf un coupon-réponse (anonyme). Une réflexion complémentaire a été faite lors de la réunion publique sur l'exploitation de la force hydraulique de la rivière Noye.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- a identifié les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision, et présentant les surfaces cadastrées :

- o **solaire photovoltaïque sur bâtiment** : AC 0240 (1700 m<sup>2</sup>) - AC 0090 (150 m<sup>2</sup>)  
AC 0062 (200 m<sup>2</sup>) - AC 0038 (500 m<sup>2</sup>) - ZD 0017 (290 m<sup>2</sup>) - ZD 0062 (200 m<sup>2</sup>) - ZM 0038 (800 m<sup>2</sup>)
- o pour l'éolien : NEANT
- o solaire thermique : NEANT
- o solaire photovoltaïque au sol : NEANT
- o méthanisation : NEANT
- o hydroélectricité : NEANT
- o géothermie : NEANT

**Revalorisation des loyers**

Les loyers sont revalorisés chaque année conformément à l'Indice de Révision des Loyers

L'indice de référence du 3<sup>e</sup> trimestre 2022 est 136,27.

L'indice de référence du 3<sup>e</sup> trimestre 2023 est 141,03, soit une augmentation de 3,49%.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer l'augmentation des loyers en fonction de l'indice officiel I.R.L, soit à hauteur de 3,49%.

#### Dédommagement annuel pour mise à disposition de terres et revalorisation des fermages

Les fermages sont soumis à une révision annuelle selon un indice national qui a évolué de +5,63%. Cette variation est appliquée chaque année aux baux en cours.

Il en est de même de la réserve foncière dont dispose la commune de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE. Ces parcelles sont annuellement mises à disposition de Monsieur DUQUENNE Jérôme et Monsieur MULLET Didier.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'appliquer la revalorisation des fermages en cours selon l'évolution de l'indice national et le renouvellement de la mise à disposition au profit de Monsieur DUQUENNE Jérôme pour la somme de 300,06 euros et de Monsieur MULLET Didier pour 500,33 euros.**

#### Facturation aux locataires de logements communaux de la TEOM

Suite à l'institution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères figurant sur l'avis d'imposition des Taxes Foncières de la commune, il y a lieu de refacturer cette taxe aux locataires des logements communaux.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de refacturer aux locataires de la commune le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.**

#### Restes à réaliser 2023

Certains travaux ont été prévus au budget 2023. Ceux-ci n'ont pu être réalisés avant le 31 décembre 2023 mais doivent être effectués en janvier 2024. Il s'agit des travaux d'accessibilité à la salle des fêtes. Le devis a été accepté pour un montant de 33.999,47€ TTC. Aussi, le maire propose d'inscrire la somme de 33.999,47€ en reste à réaliser.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'inscrire la somme de 33.999,47€ en restes à réaliser pour 2023.**

#### Engagement des crédits d'investissement

Monsieur le Maire indique que des dépenses d'investissement doivent être mandatées sans attendre le vote du budget 2024 de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY.

L'article L1612 du Code Général des collectivités territoriales prévoit que la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le crédit ouvert en section d'investissement en 2023 est de 558.500,00 euros sur le chapitre 21.

Monsieur le Maire propose d'appliquer la possibilité d'inscrire dès à présent au chapitre 21 de la section d'investissement la somme de 139 625 euros représentant 25% du crédit ouvert en 2023.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'ouvrir au chapitre 21 de la section d'investissement un crédit de 139 625 euros représentant 25% du crédit ouvert en 2023 afin de faire face aux dépenses d'investissement à effectuer dès à présent, et prend l'engagement de l'inscrire au budget primitif qui sera voté avant le 15 avril 2024.**

#### Tableau des effectifs

Suite à la signature de la rupture conventionnelle du contrat de Madame Isabelle GALLOPIN, le poste de Titulaire de la Fonction Publique a été supprimé le 2 novembre 2023 avec avis favorable du CST du 3 octobre 2023.

Il y a lieu de créer un poste de contractuel d'agent technique à 28h / semaine.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de créer un poste d'agent technique contractuel à 28 h / semaine et donné tous pouvoirs au maire pour le recrutement d'un agent.**

#### Demandes de subventions

Pour le projet de terrain multisports, le devis de Renov'sport d'un montant de 150.209€ hors taxes a été retenu.

Pour le financement de ce projet, diverses subventions ont été demandées.

Suite aux réponses obtenues suite à ces demandes et en respectant le reste à charge de la commune de 20%, il est possible de faire une demande de subvention au titre de la DETR à hauteur de 35%, soit 52.573 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de déposer une demande de subvention pour le projet de terrain multisports, au titre de la DETR à hauteur de 35%, soit 52.573 €.**

#### Informations et questions diverses

- le 2 décembre 2023 : divers actes de vandalisme ont été constatés (panneau d'affichage à Epagny, chalet de la salle des sports) ainsi qu'un car-jacking. Deux dépôts de plainte ont été faits à la gendarmerie. La question se pose d'installer une caméra de surveillance, ainsi que du devenir du chalet. Le conseil envisage de supprimer la façade et de garder le reste de la structure. La question de la vidéoprotection est évoquée. Le sujet sera discuté en conseil.
- Suite aux contrôles des assainissements, la CCALN doit adresser des courriers aux propriétaires dont les assainissements sont non conformes.
- Quelques dates :
  - o Le 8 janvier 2024 – 11 h : inauguration de la décoration de l'armoire électrique.
  - o Le 12 janvier 2024 – 19h : vœux du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

## BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Régulièrement nous évoquons dans le « Trait d'Union » des **incivilités** qui perturbent le « bien-vivre ensemble » dans notre commune : Aboiements de chiens , chiens errants, poubelles et sacs de collecte restant sur les trottoirs...

**Pensons à nos voisins mais aussi à l'image de notre commune, pour ceux qui la traversent.**

La commune a investi dans un **point de collecte de déchets verts** réservé à ses habitants. Vu qu'il est régulièrement saturé par des dépôts hors normes, il est bon de rappeler qu'il n'est pas accessible aux professionnels qui doivent utiliser la déchetterie d'Ailly sur Noye.

Des sacs d'ordures ménagères et autres objets sont retrouvés aux **containers à verre** ... Ces dépôts sont analysés pour connaître les auteurs. Des « retours à l'expéditeur » ont été réalisés.



**Cette fin d'année, nous avons franchi une étape avec des actes de vandalisme commis à Epagny :**

La vitrine du panneau d'affichage a été cassée.

Le chalet installé à la salle des sports depuis des années a été vandalisé à 2 reprises. Les indices recueillis et les témoignages ont permis de déposer deux plaintes circonstanciées auprès de la gendarmerie. Une enquête est en cours.

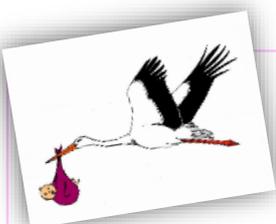
La question se pose du devenir de ce chalet qui est utilisé par le club de tennis et l'association de Futsal.



Ci-joint le calendrier 2024 de collecte des ordures ménagères et sacs bleus et jaunes \*

\* il n'y aura pas de calendrier de collecte distribué dans les boîtes aux lettres

## Etat Civil



*Nous avons eu la joie d'accueillir :*

**19 novembre : Kate ROBCIS**  
(4 rue d'Enfer)

**5 décembre 2023 : Arthur KADJI**  
(3 rue de la Croix)

Félicitations aux heureux parents.

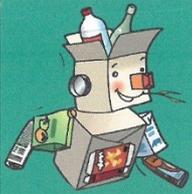
*Nous ont quitté :*

**24 novembre 2023 : Sylvain QUENEHEN**

**29 novembre 2023 : Marie-Agnès MONTAIGNE**

Nous renouvelons nos respectueuses condoléances à leurs familles et à leurs proches.





# Calendrier de Collecte

JETONS ♻️, TRIONS ♻️

Merci pour vos gestes de réduction et de tri des déchets !



# 2024

## Janvier > Juin

CHAUSSOY-EPAGNY, CHIRMONT, FLERS-SUR-NOYE, FRANSURES, HALLIVILLERS, LA FALOISE, LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY, LOUVRECHY, ROGY, SOURDON

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L FERIA	1 J	1 V	1 L FERIA	1 M FERIA	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M FERIA	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FERIA	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FERIA	20 J
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	Vacances scolaires	30 S	30 M	30 J	30 D
31 M	ZONE B : Amiens	31 D	31 V	31 V	

### Sac jaune



Bouteilles et flacons en plastique  
Emballages en métal  
Briques alimentaires  
Bouchons à laisser sur les bouteilles



Boîtes, pots, barquettes en polystyrène et en plastique, sacs, sachets, tubes et films en plastique.

### Sac bleu



Papiers, cartons, cartonnets, journaux, magazines, enveloppes.

Les gros cartons bruns sont à déposer en déchèterie

Communauté  
Communes

Avre Luce Noye

### Biodéchets

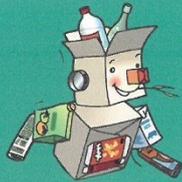
Au 1er janvier 2024 : chaque usager doit supprimer les biodéchets de sa poubelle noire.



### Et si vous compostiez ?

La CCALN prend en charge 50% du coût du composteur.  
Plus d'informations au 03 22 78 60 69

CC Avre Luce Noye  
avrelucenoye.fr  
Service environnement  
03 22 09 33 18



# Calendrier de Collecte

JETONS ♻️, TRIONS ♻️

Guide du tri  
Téléchargez l'application



# 2024

## Juillet > Décembre

CHAUSSOY-EPAGNY, CHIRMONT, FLERS-SUR-NOYE, FRANSURES, HALLIVILLERS, LA FALOISE, LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY, LOUVRECHY, ROGY, SOURDON

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V FERIA	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FERIA	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D FERIA	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J FERIA	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M FERIA
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J	Vacances scolaires	31 M
				ZONE B : Amiens	

### Deux déchèteries :

#### AILLY-SUR-NOYE

Tél. : 03 22 41 01 22

#### MOREUIL

Tél. : 03 22 41 01 22

N'oubliez pas votre carte d'accès pour pouvoir déposer vos déchets !



### Nouveaux flux de tri

- Outillage du peintre
- Petits articles de bricolage / Jardinage
- Articles de sports et loisirs
- Jouets

Communauté  
Communes

Avre Luce Noye

Pensez à placer vos bacs poignées vers la chaussée et vos sacs bien visibles.



### Verre

- ✓ Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre
- ✗ Verre à boire
- ✗ Céramique (assiettes, bols, plats...)



## Numéros et adresses utiles



**SAMU**



**Police  
Gendarmerie**



**Pompiers**



**Toutes  
urgences**



**Violences faites  
aux femmes**

### Médecins

**Dr Fazia ABDELLATIF**

☎ 03 22 41 02 24

**Dr Frédéric BRETON**

☎ 03 22 41 15 15



### Cabinet médical 60 rue Sadi Carnot

#### Infirmiers

**Julien DEFORGE**

☎ 03 22 41 07 77

**Ann JONES**

☎ 03 22 41 07 77

**Olivier BLONDEAU**

**Joseph POTTIER**

☎ 06 82 02 26 49

**Pauline MERCIER**

(Ass. ASALEE)

☎ 07 86 49 39 77

#### Kinésithérapeute

**Christophe LEFAY**

**Stessy CHANTRIAUX**

**Ophélie d'HALLUIN**

☎ 03 22 41 48 06



#### Psychologue

**Julie LESOIL**

☎ 06 02 56 52

#### Ostéopathe

**Samir MOKRI**

☎ 06 52 90 85 85

### Cabinet médical Jean Fournier 32 rue Pellieux

#### Médecin

**Dr Carole HORDE**

**Dr Marie BERTIN**

☎ 03 65 88 96 85



#### Infirmiers

**Sandrine BAZIN**

**Emilie CARPENTIER**

☎ 03 22 41 45 18

☎ 06.62.09.41.38

**Diane DUPONT**

**Annabelle FONTAINE**

☎ 03 22 47 14 55

☎ 06.35.13.01.65

#### Orthophonistes

**Thaïs BERNARD**

☎ 07 78 22 84 08

**Caroline LEDOUX**

☎ 06 62 79 38 72

#### Diététicienne

**Morgane FARRICA**

☎ 06 45 01 78 04

#### Pédicure

**Jennifer CADEAU**

☎ 06 67 92 13 66

**Cabinet médical** 43 rue Sadi Carnot **Dr Elise THOMAS :** ☎ 03 22 41 10 20

**Pédicure** 25 rue Sadi Carnot **Claire CORROYER** ☎ 03 22 41 50 50

**Cabinet infirmier** 23 rue Sadi Carnot **Stéphane BORDEUX** ☎ 03 22 41 18 10  
**Mélissa PERRIER** ☎ 03 22 41 18 10



**Pharmacie DETOISIEN**

2 rue du Dr Binant

☎ 03 22 41 01 28

**Kinésithérapeutes**  
Rue du Temple—JUMEL



**Antoine GIROL & Thomas ROUSSEL**

☎ 03 22 47 60 50 — 06.46.40.53.17

### Directeur de Publication :

Christian de CAFFARELLI

### Comité de Rédaction :

Isabelle CARLE

Dorothee DELARUE

Christiane DUCHEMIN

Angélique ELOY

Sylvain MERCIER

Dominique PIERRE

### Avec la collaboration de :

Mélanie BAUDESSON

M. Hélène BLANCKAERT

Grégory DESSEAUX

Claire DUEZ

Thierry MAMOU

Christelle MERCIER

Nicole PAUCHET

*Edité avec les moyens  
techniques de la  
commune de  
Chaussoy-Epagny-  
Hainneville*

